



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**101<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 8 - 10 juin 2022**

UNIDROIT 2022  
C.D. (101) 18  
Original: anglais  
mai 2022

**Point n°9 de l'ordre du jour: Académie d'UNIDROIT**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Développement du réseau et des activités de l'Académie d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités du Secrétariat et soutenir ses initiatives</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Liens dans le présent document</i>

**I. INTRODUCTION**

1. Lors de sa 100<sup>ème</sup> session, le Conseil de Direction a approuvé la proposition du Secrétariat de créer l'Académie d'UNIDROIT afin de permettre l'adoption d'une approche unifiée des nombreuses activités académiques non législatives complémentaires (C.D. (100) B.22). Ce document fournit une mise à jour de toutes les activités ayant une composante académique prédominante comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

						
Université d'été	Chaires	Accords avec des universités	Institutions universitaires	Projets académiques	Recherche/ Stages	Référentiel/ Publications
(Juin-juillet 2022)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chaire Banque d'Italie</li><li>• Chaire MAECI (Ministère italien des affaires étrangères)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours</li><li>• Concours de plaidoyer</li></ul>	QMUL <i>Institute of Transnational Law</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet académique de la Convention du Cap</li><li>• Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme de stages et de bourses de recherches</li><li>• Bourse de recherches Sir Roy Goode</li><li>• Stages et bourses avec des institutions partenaires</li></ul>	Revue de droit uniforme

## II. LES PROJETS ACADÉMIQUES D'UNIDROIT

### A. Projet académique de la Convention du Cap



2. Le Projet académique de la Convention du Cap (CTCAP) est une entreprise conjointe entre UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université de Cambridge, sous les auspices du *Centre for Corporate and Commercial Law* (3CL). Le Groupe de travail aéronautique est le partenaire fondateur du projet. Le Professeur Ignacio Tirado (UNIDROIT), la Professeure Louise Gullifer (Université de Cambridge) et le Professeur Jeffrey Wool (Groupe de travail aéronautique) sont les directeurs du CTCAP. Il a été fondé en juillet 2011 comme une collaboration entre l'Université d'Oxford et l'Université de Washington, en collaboration avec UNIDROIT.

3. L'objectif principal du CTCAP est de faciliter et de faire progresser l'étude et l'évaluation académiques de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (la Convention du Cap) et de ses Protocoles. Pour ce faire, il fournit un répertoire complet, numérisé et consultable ([www.ctcap.org](http://www.ctcap.org)) de documents et publications relatifs à la Convention du Cap et à ses Protocoles.

4. En outre, de temps à autre, le CTCAP publie des annotations au Commentaire officiel sur la Convention et le Protocole aéronautique, afin de fournir des conseils supplémentaires sur des questions spécifiques pertinentes pour les praticiens et les chercheurs de la Convention du Cap. Il publie également le Cape Town Convention Academic Journal, et organise la Conférence annuelle du Projet académique de la Convention du Cap.

5. Enfin, le CTCAP supervise également deux projets connexes sur [l'Évaluation économique de la réforme du droit commercial international](#), et sur les [Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques](#). Ces projets complètent la recherche sur la Convention du Cap et aident à sa mise en œuvre dans différentes parties du monde. En 2021, le Projet MPRE a publié un guide intitulé [Best Practices Guide for Electronic Collateral Registries](#).

6. Depuis la dernière session du Conseil de Direction, le CTCAP est resté très actif et a organisé une série d'activités. Le 28 septembre 2021, le 5<sup>ème</sup> atelier du projet BPER a été organisé à l'Université de Cambridge. Le projet s'est maintenant orienté vers la préparation d'un guide des meilleures pratiques pour les registres commerciaux électroniques et a également engagé un consultant pour entreprendre des recherches sur ce sujet. En outre, la 10<sup>ème</sup> Conférence académique de la Convention du Cap a eu lieu à l'Université de Cambridge les 29 et 30 septembre 2021 avec 173 participants inscrits, dont 60 étaient en présentiel. La Conférence a été l'occasion de commémorer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la Convention du Cap et de son Protocole aéronautique. La Présidente d'UNIDROIT, la Professeure Maria Chiara Malaguti, a prononcé un discours de bienvenue suivi d'une présentation liminaire du Professeur Sir Roy Goode. La Conférence s'est également penchée sur des questions telles que les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance de la Convention du Cap, ainsi que sur les récents défis posés à la mise en œuvre de la Convention par la pandémie de COVID-19. Enfin, la CTCAP a également organisé une session restreinte de son projet d'évaluation économique à Rome le 10 mars 2022.

7. Les travaux du CTCAP sont destinés aux universitaires, aux étudiants, aux avocats praticiens, aux juges, aux fonctionnaires et aux autres personnes travaillant dans les secteurs concernés, notamment par la fourniture d'informations sur la Convention du Cap et ses Protocoles. Le projet vise à améliorer l'étude des nombreuses questions posées par l'application de la Convention du Cap, y compris, mais sans s'y limiter, les aspects du droit commercial et financier, notamment les droits de propriété, l'insolvabilité, le commerce électronique et le règlement des différends. Le projet vise à favoriser la compréhension et la mise en œuvre effective de la Convention et de ses Protocoles, ainsi qu'à faire progresser ses objectifs. Toutes les informations complémentaires sur le CTCAP sont disponibles sur [www.ctcap.org](http://www.ctcap.org).

## **B. Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995**



8. Le Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 (UCAP) vise à sensibiliser et à améliorer la connaissance de la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés. UCAP est une plate-forme en ligne de matériel partagé sur la Convention d'UNIDROIT de 1995, les Dispositions modèles UNESCO-UNIDROIT définissant la propriété de l'État sur les biens culturels non découverts et d'autres outils internationaux connexes. UCAP permet d'évaluer l'importance et les aspects opérationnels de la Convention d'UNIDROIT de 1995 et son interaction avec d'autres instruments régionaux et internationaux en vue d'évaluer également leur impact juridique.

9. Le Projet vise à promouvoir un environnement juridique favorable à la restitution et au retour des biens culturels volés ou illégalement exportés par le biais du partage et de la diffusion des connaissances, ainsi que des projets menés individuellement par les partenaires et les membres ou sur la base d'initiatives conjointes. UCAP vise également à assister les avocats, les juges, les autres fonctionnaires gouvernementaux, ainsi que les acteurs du marché de l'art, tels que les collectionneurs d'art, les marchands, les maisons de vente aux enchères et les musées, en leur fournissant des informations sur le cadre juridique protégeant les biens culturels.

10. En allant plus loin dans l'éducation au patrimoine culturel, les études et les recherches menées dans le cadre d'UCAP faciliteront l'identification des meilleures pratiques sur le marché de l'art afin de fournir des moyens innovants de mise en œuvre des instruments susmentionnés.

11. UNIDROIT est invité à faire des conférences sur ses instruments relatifs aux biens culturels dans de nombreuses universités. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 (UCAP). Les activités développées dans ce cadre en 2021 figurent dans le Rapport annuel 2021 (C.D.(101) 2). En 2022, UNIDROIT a été invité à participer à une conférence intitulée "Culture et droit" organisée les 21 et 22 avril à Mexico par l'Académie internationale de droit comparé et le *Centro Mexicano de Derecho Uniforme* pour présenter le projet sur les collections d'art privées. Plusieurs autres événements sont prévus dans les mois à venir, tels qu'une conférence organisée à Florence les 17 et 18 juin par le Ministère italien de la culture et la Faculté de droit de l'Université de Florence sur "Le droit italien du patrimoine culturel: un dialogue avec les Etats-Unis d'Amérique". UNIDROIT a également participé à la troisième édition du *Master in Cultural Property Protection in Crisis Response* à Turin (Italie) le 21 février avec une conférence sur

les instruments d'UNIDROIT sur les biens culturels dans le module 'Le droit de la protection internationale du patrimoine culturel'.

12. En mars 2022, 14 universités (en Argentine, Australie, Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suisse), la *Law Schools Global League* (une association regroupant 31 facultés de droit d'excellence dans le monde) et la *European Students' Association for Cultural Heritage* (ESACH) sont partenaires d'UCAP en qualité de partenaires institutionnels et 40 professeurs, chercheurs, juristes, doctorants, etc. en qualité de partenaires individuels. Plusieurs d'entre eux ont organisé des cours ou des conférences pour promouvoir les instruments d'UNIDROIT. En 2022, UNIDROIT a été invité du 27 au 29 mars à une conférence sur le droit, l'art et le patrimoine culturel ('Due Diligence, Digital Databases, and Cultural Property Law & Policy') organisée par un partenaire institutionnel d'UCAP, l'Université Reichman de Herzliya (membre de la Law Schools Global League) au cours de laquelle une session spécifique a été consacrée au projet d'UNIDROIT sur les collections d'art privées. Une manifestation parallèle a également été organisée avec le Musée d'art de Tel Aviv et le Comité national de l'ICOM sur le thème "Ce que les musées et les collectionneurs doivent savoir sur la provenance et la diligence raisonnable: une perspective internationale". Des protocoles d'accord ont également été signés avec certains partenaires tels que les universités de Nicosie, d'Opole ou la Law Schools Global League pour organiser des séminaires, des ateliers, des cours ou d'autres événements.

### III. INSTITUTS ACADÉMIQUES

#### QUEEN MARY UNIVERSITY LONDON / UNIDROIT INSTITUTE FOR TRANSNATIONAL COMMERCIAL LAW

13. Suite à des communications informelles entre le Secrétariat d'UNIDROIT et le nouveau Directeur du Centre d'études de droit commercial de l'Université Queen Mary de Londres, le Professeur Loukas Mistelis, une réunion du Comité consultatif de l'Institut QMUL/UNIDROIT pour le droit commercial transnational s'est tenue à Rome, et à distance, le 21 septembre 2021. L'objectif de la réunion était de revitaliser les activités de cet Institut, qui avait été initialement fondé en 2016 à la suite d'une initiative du Professeur Sir Roy Goode et de l'ancien Président d'UNIDROIT, le Professeur Alberto Mazzoni, par le biais d'un concordat entre QMUL et UNIDROIT, après leur interruption causée par la période de pandémie de COVID, et de réengager les membres du Comité consultatif. Lors de la réunion, le Comité consultatif a nommé les Professeurs Loukas Mistelis et Anna Veneziano co-directeurs de l'Institut et a élu de nouveaux membres.

14. La composition actuelle du Comité consultatif est la suivante: Georges Affaki, Michael Bridge, Andromachi Georgosouli, Miriam Goldby, Sir Roy Goode, Louise Gullifer, Thomas Keijser, Maria Chiara Malaguti, Loukas Mistelis, Maria Pilar Perales Viscasillas, Jean-François Riffard, Djakhongir Saidov, Hiroo Sono, Chris Southworth, Ignacio Tirado, Patrick Trostle, John Taylor, Anna Veneziano, Catherine Walsh et Bruce Whittaker.

15. La réunion a fourni une bonne occasion de discuter des activités futures pour atteindre les objectifs de l'Institut, à savoir fournir un enseignement et une recherche de troisième cycle dans le domaine du droit transnational et soutenir les travaux d'UNIDROIT dans ce domaine. En outre, il a été envisagé d'identifier de nouveaux moyens de financer des bourses pour les chercheurs qui viennent à UNIDROIT et travaillent sur des questions liées aux projets et instruments actuels de l'Institut. En outre, lors de la réunion, il a été convenu que QMUL mettrait à jour la page web de l'Institut pour refléter la structure institutionnelle modifiée, et fournirait le soutien administratif nécessaire aux activités de l'Institut. Il a également été convenu de poursuivre les efforts pour améliorer la coopération et la coordination entre Queen Mary et UNIDROIT, en particulier en ce qui concerne la définition des événements périodiques de l'Institut pour le droit commercial transnational. Il est envisagé que l'Institut convoque ses organes de gouvernance dans des délais plus courts et intensifie

ses activités pour poursuivre son mandat. Depuis la réunion du 21 septembre, aucune activité n'a été entreprise. Le Secrétariat fournira aux membres du Conseil de Direction une mise à jour qui servira de base à la réflexion sur l'avenir de l'Institut QMUL-UNIDROIT.

#### **IV. L'UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ D'UNIDROIT**

16. Lors de la 100<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, le Secrétariat a proposé de mettre en place une approche unifiée du réseau académique d'UNIDROIT et d'organiser la première édition de l'Université internationale d'été d'UNIDROIT en 2022 ([C.D. \(100\) B.22](#)).

17. Le 9 juillet 2021, l'Université internationale d'été a reçu du Gouvernement italien un financement pour un montant total de € 98.550. M. Marco Nicoli (Fondation d'UNIDROIT) a été nommé Directeur de l'Université d'été pour diriger et gérer cette initiative, en coordination avec le personnel du Secrétariat.

18. La 1<sup>ère</sup> édition de l'Université internationale d'été se tiendra en modalité hybride du 20 juin au 22 juillet 2022. La première partie se déroulera en ligne, avec des cours dispensés via zoom du 20 juin au 1<sup>er</sup> juillet, tandis que la seconde partie sera organisée au siège d'UNIDROIT avec des cours en présentiel du 4 au 22 juillet.

19. Au total, 26 participants de 17 pays africains (Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Nigéria, Tanzanie, Tunisie et Zambie), dont 13 femmes et 13 hommes, ont été admis à l'issue d'un processus de sélection rigoureux. Une [section dédiée](#) sur le site de l'Institut fournit des informations détaillées à des fins de diffusion. Le programme comprend une introduction au rôle du droit transnational et de l'unification ainsi que la présentation de nombreux instruments d'UNIDROIT dans différents domaines (contrats commerciaux internationaux; droit privé et agriculture durable; accès au financement - Convention du Cap et protocoles pertinents, financement par récépissé d'entrepôt, affacturage); protection internationale des biens culturels; droit procédural et exécution; droit et technologie). Des experts de renommée mondiale dans chaque domaine, qui ont souvent participé à l'élaboration des instruments présentés, donneront des conférences lors de l'Université internationale d'été. Outre le matériel de lecture et les cours, les participants bénéficieront de séminaires traitant d'études de cas présentées par des praticiens du droit sur la base de cas réels ainsi que d'autres événements destinés à faciliter la mise en réseau des participants, des conférenciers et des experts juridiques.

#### **V. LES PROGRAMMES DES CHAIRES D'UNIDROIT**

20. Les programmes de chaires conjointes d'UNIDROIT font partie d'une nouvelle approche que le Secrétariat a adoptée pour renforcer les connaissances techniques et l'expertise dans certains domaines du Programme de travail de l'Institut. Grâce à la nomination d'experts pour des périodes d'un an ou plus, en fonction des termes de référence spécifiques de la Chaire, l'Institut reçoit des conseils hautement spécialisés sans avoir besoin de recourir à des experts externes, dont le temps libre est souvent limité. Cela ajoute de la capacité et de la stabilité aux effectifs du Secrétariat. Pour ce qui est de la première expérience, cette approche s'est avérée particulièrement utile dans les phases exploratoires de nos projets, lorsque peu ou pas d'experts externes sont impliqués.

21. Créés dans le but d'apporter un soutien au personnel d'UNIDROIT durant les phases des projets au cours desquelles la recherche joue un rôle déterminant, et de renforcer les partenariats avec les parties prenantes concernées, les résultats des Programmes de Chaires devraient alimenter la production académique et de projets de l'Institut.

## **A. Le Programme de Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie**

22. Le Programme de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie a consolidé la coopération existante entre UNIDROIT, la Banque d'Italie et l'IVASS (le superviseur italien des marchés de l'assurance et de la réassurance) et a déjà contribué à des recherches conjointes, à la formation et à la diffusion de sujets d'intérêt commun.

23. Dans le cadre du Programme, le Secrétariat d'UNIDROIT a accueilli M. Hossein Nabilou (Professeur adjoint de droit et de finance à l'université d'Amsterdam) pour travailler dans les domaines suivants: i) les actifs numériques et le droit privé; ii) la conception et l'analyse de procédures spécifiques pour traiter les institutions financières en difficulté, avec une attention particulière aux banques non systémiques. Ces deux sujets font tous partie de projets en cours inscrits au Programme de travail 2020-2022 d'UNIDROIT et constituent des domaines d'intérêt naturel pour la Banque d'Italie et/ou l'IVASS.

24. Pendant son séjour à UNIDROIT, le Professeur Nabilou a contribué au développement de deux projets en cours (insolvabilité bancaire et actifs numériques et droit privé), a préparé deux documents et a participé à un certain nombre d'événements.

25. Le premier article intitulé "Probabilistic settlement finality in Proof-of-Work Blockchains: Legal Considerations" combine la littérature sur la réglementation financière (en particulier, le droit des paiements et les infrastructures des marchés financiers), le droit des technologies (systèmes distribués et blockchains), et le droit privé (en particulier, le droit des contrats, le droit commercial et le droit des biens). Un court résumé de l'article a également été publié sur l'Oxford Business Law Blog. Le deuxième article, intitulé "The law and macroeconomics of custody and asset segregation rules: Defining the future of crypto-banking" couvre le principe de garde et la manière dont il peut façonner l'avenir des crypto-monnaies et de la finance décentralisée (DeFi). Ce document est étroitement lié au projet sur les actifs numériques et le droit privé, et en particulier aux travaux menés par le sous-groupe sur la garde. Un court résumé du document a également été publié dans Oxford Business Law Blog.

26. En outre, le Professeur Nabilou a fourni une assistance utile au Secrétariat dans la préparation des documents et dans les discussions des projets sur "les actifs numériques et le droit privé" et "l'insolvabilité bancaire".

27. Le Professeur Nabilou devant quitter le Secrétariat en avril 2022, le Secrétariat a préparé, suite à des contacts avec le service juridique de la Banque d'Italie, une demande officielle de renouvellement de la subvention qui sera soumise et devrait être approuvée au cours de l'été 2022.

28. Sous réserve de l'approbation de la Banque d'Italie, une nouvelle personne ressource pourrait donc rejoindre l'Institut pour un an, à partir de l'automne 2022.

## **B. Le Programme de Chaire UNIDROIT-Ministère italien des Affaires étrangères**

29. En janvier 2022, UNIDROIT a reçu une subvention du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI) pour créer un Programme de Chaire dans le domaine du droit privé et du développement durable. Ce nouveau programme vise globalement à impliquer un professeur/chercheur senior ou à mi-carrière dans le développement du projet UNIDROIT/FAO/FIDA sur la Structure juridique des entreprises agricoles (SJEA). Le candidat doit assister le Secrétariat dans la recherche comparative et la collecte de données, ainsi que dans l'analyse de la parité des sexes dans les différentes formes de collaboration des entreprises agricoles prises en considération dans le projet SJEA. En outre, il coopérera avec le Secrétariat d'UNIDROIT dans le cadre d'activités visant à la mise en œuvre d'autres guides juridiques déjà élaborés par UNIDROIT dans le domaine du

droit privé et du développement agricole (par exemple, celui sur l'Agriculture contractuelle et sur les Contrats d'investissement en terres agricoles).

30. Le détenteur de la Chaire UNIDROIT/MAECI doit être un juriste affirmé dans le domaine du droit privé comparé (par exemple, être déjà en possession d'un doctorat de recherche ou avoir plus de cinq ans d'expérience). Idéalement, il devrait avoir de l'expérience en matière de droit des contrats, des sociétés et de l'agriculture et être sensibilisé aux défis auxquels sont confrontés les petits exploitants et les petites et moyennes entreprises agricoles pour accéder aux marchés, à la technologie et aux ressources financières.

31. La préférence sera accordée aux candidates originaires de pays en développement, de préférence du continent africain étant donné les défis qui persistent dans un certain nombre de ces pays pour l'accès des femmes aux entreprises agricoles. Un appel à manifestation d'intérêt sera publié sur le site Internet d'UNIDROIT en mai 2022 et il est prévu que le nouveau détenteur de la Chaire rejoigne l'Institut pour un an, à partir d'août ou septembre 2022.

## **VI. LA BIBLIOTHÈQUE**

32. Les activités et les services réguliers de la Bibliothèque sont fort heureusement revenus à la normale au cours des derniers mois de 2021, après que les restrictions d'urgence imposées par la pandémie de COVID-19 aient été progressivement levées en Italie. Des invités de presque toutes les régions du monde ont pu à nouveau fréquenter la Bibliothèque pour leurs recherches ou y faire des stages.

### **A. Coopération et réseautage inter-bibliothèques**

33. En 2021, la Bibliothèque d'UNIDROIT a poursuivi sa stratégie de coopération avec d'autres bibliothèques romaines et étrangères, comme par exemple la Bibliothèque de l'Université de Rome, La Sapienza (Italie) et la Bibliothèque de l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé de Hambourg (Allemagne). Les premiers pas ont été entrepris en vue d'une collaboration future avec la Bibliothèque de l'Université de Foggia (Italie).

### **B. Acquisitions, donations, échanges**

34. En 2021, le fonds de la Bibliothèque s'est enrichi de 680 titres, dont 389 achetés, 135 obtenus sur la base d'un échange, tandis que 156 autres titres ont été reçus à titre de don pour une valeur totale de € 9.360. Au cours du mois de janvier 2022, le fonds de la Bibliothèque a augmenté de 283 titres, dont 112 achetés, 93 obtenus par échange et 78 reçus en cadeau pour une valeur de € 3.900. L'augmentation constante des prix des publications et le manque chronique de ressources ont entravé le développement des collections de la Bibliothèque. En 2021, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations en nature de l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé de Hambourg.

### **C. Catalogage de la Collection Scialoja**

35. En juin 2021, le Professeur Achille de Nitto a fait don d'une très précieuse collection d'environ 700 publications, essentiellement sous forme de brochures, d'extraits de diverses revues italiennes, en particulier de revues juridiques, et d'ouvrages collectifs, allant des dernières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle aux années trente du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces publications appartenaient à la bibliothèque Vittorio Scialoja de l'Institut de droit romain. De nombreux exemplaires contiennent une dédicace signée par l'auteur à l'attention du Professeur Scialoja. D'autres publications, en moindre nombre, sont dédiées ou adressées à Pietro Francisci. Les noms de Vittorio Scialoja et de Pietro Francisci sont associés à UNIDROIT depuis sa fondation. L'Institut exprime ses plus sincères remerciements au donateur. C'est un grand honneur de pouvoir conserver et mettre en valeur ces témoignages

d'humanité et de culture pour les chercheurs, non seulement Italiens. Depuis la dernière session du Conseil de Direction en septembre 2021, le catalogage de cette précieuse collection a commencé pour la rendre accessible aux lecteurs.

#### **D. Projet de numérisation**

36. Lors de la 97<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction (Rome, 2 au 4 mai 2018), le projet de numérisation en interne a été approuvé, une opportunité intéressante de rendre les collections de la Bibliothèque d'UNIDROIT accessibles sous forme numérique.

37. En 2021, 314 monographies (139 titres de la Collection Gorla et 103 titres de la Collection Chiomenti) et 72 monographies concernant le droit comparé et l'unification des lois sur le droit comparé et l'unification des lois ont été numérisées et ajoutées à la collection électronique de la Bibliothèque. Une attention particulière a été accordée à la numérisation de la Collection Gorla afin de conserver une des collections historiques les plus rares et les plus précieuses de la Bibliothèque, allant du XVII<sup>ème</sup> au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La numérisation de la Collection Gorla a été achevée en décembre 2021.

<b>Projet de numérisation des ouvrages de la Bibliothèque</b>				
	<i>Collection Gorla</i>	<i>Collection Chiomenti</i>	<i>Autres titres sur le droit comparé et l'unification des lois</i>	<i>Total des titres numérisés</i>
2018	-	-	302 titres	302
2019	389 titres	275 titres	58 titres	722 monographies
2020	115 titres	166 titres	123 titres	404 monographies
2021	139	103	72	314

#### **E. Enrichissement du catalogue et amélioration de l'accès aux documents électroniques**

38. En 2021, la mise à jour de la liste des revues juridiques de la Bibliothèque a continué. Les liens de ces publications ont été inclus dans la fiche bibliographique correspondante du catalogue en ligne. Un grand nombre de références à des articles disponibles dans les bases de données externes auxquelles la Bibliothèque d'UNIDROIT est abonnée ont été ajoutées au catalogue en ligne de la Bibliothèque.

### **VII. PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE ET DE STAGES D'UNIDROIT**

39. Le Programme de bourses de recherche et de stages d'UNIDROIT est un outil important pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et les recherches connexes dans le domaine du droit international et comparé <sup>1</sup>. Depuis 2014, ce Programme a été entièrement financé par des contributions volontaires, en s'appuyant sur la générosité de sponsors dont, entre autres, le Ministère du commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM), les membres du Conseil de Direction, l'Association des anciens d'UNIDROIT, la Fondation d'UNIDROIT, le cabinet d'avocats Feldens Madruga.

<sup>1</sup> Pour une présentation complète du Programme de bourses de recherche, y compris une liste des bénéficiaires, voir: <https://www.unidroit.org/fr/recherche-et-stages/>

L'objectif à long terme du Programme de bourses et de stages est de financer tous les candidats acceptés. Cependant, en raison des ressources limitées de l'Institut, seuls certains candidats reçoivent actuellement des bourses de recherche ou des allocations de stage.

40. En 2021, 48 stagiaires de 24 pays ont effectué des stages et collaboré à des projets auprès du Secrétariat d'UNIDROIT. Alors que la plupart des boursiers et des chercheurs ont été accueillis sur une base indépendante, souvent financés par leur université ou dans le cadre de programmes de coopération avec des institutions universitaires ou des cabinets d'avocats, en 2021 le Secrétariat a pu financer sept boursiers originaires de sept pays différents. Cinq chercheurs ont été financés par le Fonds général des bourses d'UNIDROIT. En outre, 40 chercheurs ont été invités à entreprendre des recherches à l'Institut en tant que chercheurs indépendants.

41. Parmi les sept boursiers, l'Institut a reçu deux récipiendaires de la Bourse Sir Roy Goode en 2021. Tout d'abord, Mme Theodora Kostoula (Grèce), doctorante à l'Institut universitaire européen, a été sélectionnée pour entreprendre des recherches sur les technologies de l'information, les actifs numériques et l'insolvabilité et les projets législatifs actuels d'UNIDROIT (5 octobre 2020 au 2 juillet 2021). Mme Teresa Rodriguez de las Heras Ballell (Espagne), Professeure à l'Université Carlos III - Madrid, a été sélectionnée ensuite pour entreprendre des recherches sur les meilleures pratiques pour une procédure d'exécution efficace, les récépissés d'entrepôt, les actifs numériques et le droit privé, ainsi que sur la Convention du Cap et ses Protocoles (1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 mai 2022). Trois autres boursiers sont attendus en 2022.

42. L'Institut a déjà accueilli 16 stagiaires et 18 chercheurs indépendants de janvier 2022 à mai 2022, et 29 stagiaires et 19 chercheurs indépendants devraient fréquenter la Bibliothèque de mai 2022 à décembre 2022. Pour une présentation complète du Programme de bourses de recherche et de ses bénéficiaires en 2021, voir le Rapport annuel 2021 (C.D. (101) 2), et le Rapport d'exécution du Programme de bourses de recherche et de stages d'UNIDROIT pour 2021 (UNIDROIT 2021 - Etude LXV/Bourses d'études: Impl. 32).

43. Le Secrétariat remercie tous les donateurs en 2021 et espère qu'ils souhaiteront renouveler leur engagement financier et que de nouveaux donateurs pourront les rejoindre.

### **VIII. COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES**

44. Conformément à sa politique des années précédentes, et avec l'intention de la développer davantage à l'avenir, le Secrétariat a promu la coopération avec des partenaires, y compris mais non seulement des institutions universitaires, dans le cadre des activités de la Bibliothèque de l'Institut. Bien que les candidats aux bourses puissent postuler sur une base individuelle, des accords de coopération sont en place pour des bourses conjointes avec un certain nombre d'institutions académiques. Les accords de coopération prévoient généralement une procédure de sélection compétitive au sein de l'institution partenaire et peuvent impliquer un partage des dépenses ou une prise en charge totale par l'institution partenaire.

45. Depuis la deuxième réunion de la 100<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, des accords de coopération ont été signés avec les universités/institutions suivantes:

- le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (BAS-NU) le 22 septembre 2021;
- l'Association de droit international (ADI/ILA Branche italienne) (Italie) le 5 novembre 2021;
- le Département de droit de l'Université Roma Tre (Italie) le 15 novembre 2021;
- l'Institut européen du droit (ELI) (Autriche) le 15 novembre 2021; et
- le Département du droit et de l'économie des activités productives – Université de Rome "La Sapienza" (Dep. DEAP Sapienza) (Italie) le 13 décembre 2021.

## IX. PUBLICATIONS D'UNIDROIT

### A. La Revue de droit uniforme

46. Il convient de rappeler que la Revue de droit uniforme est publiée par Oxford University Press (OUP) depuis 2013 et que cet accord de cinq ans a été renouvelé en 2018. Il expire en fin 2022 et des discussions avec OUP pour un nouvel accord sont en cours. Le nouvel accord proposé introduit des changements pertinents qui méritent d'être examinés attentivement. Ces changements concernent notamment la durée de l'accord, qui est proposée pour des périodes de trois ans renouvelables après une période initiale de deux ans, au lieu des périodes de cinq ans. Un changement majeur consiste en l'introduction d'une nouvelle méthode en ligne pour la soumission et le traitement des articles, y compris pour l'examen par les pairs; il s'agit du système de soumission ScholarOne.

47. On estime que le système sera en place au début ou au milieu de 2023, après une période de formation dispensée par OUP, ce qui aidera également à personnaliser les procédures concernant la Revue de droit uniforme.

48. La *Revue de droit uniforme* est disponible sur abonnement soit sur papier soit en ligne, ou bien les deux. Les données sur les abonnements indiquent que les abonnements sur papier ont régulièrement diminué comme au cours des années précédentes <sup>2</sup>. Dans le même temps, les abonnements en ligne ont augmenté - l'augmentation la plus importante concernant les abonnements à une collection, à savoir des abonnements aux collections de revues d'OUP disponibles en ligne. En 2020, on a compté un total de 1.989 abonnés aux collections, auxquels il faut ajouter 115 autres abonnés provenant d'autres formes d'abonnement. En 2021, le nombre d'abonnés aux collections est passé à 2.139 et, dans les trois premiers mois de 2022, il atteignait déjà 1.728. Les abonnements académiques conventionnels étaient de 74 en 2020 (une diminution par rapport aux 90 de 2018), 61 en 2021 et seulement 49 dans les trois premiers mois de 2022. Le nombre total d'abonnements en 2020 était de 2.068, soit une augmentation par rapport aux 1.781 de 2019. Le nombre total d'abonnements en 2021 était de 2.204 et de 1.780 pour les trois premiers mois de 2022. En outre, il convient de noter l'arrangement spécial que OUP a mis en place pour les pays en développement, qui offre des abonnements en ligne à des revues à des tarifs inférieurs et, dans certains cas, gratuitement.

49. La tendance mise en évidence par les chiffres ci-dessus devrait se confirmer et faire de la Revue une parution entièrement électronique. Cette élimination progressive des revues sur papier a été accélérée par les difficultés de gestion et d'acquisition des éditions sur papier pendant la pandémie. Elle s'est déroulée en cinq mois seulement au lieu des cinq années prévues par OUP.

50. En ce qui concerne l'utilisation en ligne, les visites aux pages de la *Revue de droit uniforme* sur le site d'OUP, qui comprennent au moins un article téléchargé, ont augmenté régulièrement. La moyenne des visites mensuelles est passée de 1.044 en 2017 à 3.083 en 2020, puis à 3.536 en 2021, pour atteindre 3.391 en janvier-mars 2022. La répartition géographique des visites indique que la majorité des visiteurs provenaient d'Europe (33,8% en 2021, 34,6% dans les premiers mois de 2022), suivie de l'Amérique du Nord (14,5% en 2021, 14,4% dans les premiers mois de 2022), de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (13,4% en 2021, 14,2% dans les premiers mois de 2022), de l'Asie centrale et du Sud (9,1% en 2021, 10,1% dans les premiers mois de 2022), d'Afrique (6,8% en 2021, 4,2% dans les premiers mois de 2022), de l'Asie occidentale (4,4% en 2021, 5,9% dans les premiers mois de 2022), de l'Océanie (2,5% en 2021, 2,3% dans les premiers mois de 2022), d'Amérique centrale et du Sud (1,8% en 2021, 2,0% dans les premiers mois de 2022) et de provenance inconnue (13,7% en 2021 et 12,4% dans les premiers mois de 2022). Il est intéressant

---

<sup>2</sup> Les données sont fournies par Oxford University Press.

de noter que la plupart des utilisateurs ont accédé au site par Google (52,8 % en 2021, 53,4 % dans les premiers mois de 2022), et par accès direct (19,21 % en 2021, 17,3 % dans les premiers mois de 2022).

51. Les Comptes présentés par OUP pour 2020 (1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2021) montrent que la Revue de droit uniforme a réalisé en 2021 un bénéfice de € 53.765, les redevances dues à UNIDROIT s'élevant à € 8.065.

52. La liste des articles les plus consultés en 2021 confirme l'intérêt des lecteurs pour les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international, l'article du Professeur Bonell occupant la première place:

<b>Top 10 des visualisations en version intégrale au cours des 12 derniers mois - Quels articles ont été les plus consultés en version intégrale (html - pdf) au cours des 12 derniers mois</b>			
<b>Titre</b>	<b>Premier auteur inscrit</b>	<b>Détails de l'article</b>	<b>Visualisations</b>
The law governing international commercial contracts and the actual role of the UNIDROIT Principles	Michael Joachim Bonell	Vol:23, Iss:1, Pub Date:2018-03-20	13.211
Covid-19 and <i>force majeure</i> clauses: an examination of arbitral awards	Ş. Esra Kiraz / Esra Yıldız Üstün	Vol :25, Iss: 4, Pub Date: 2020-12-29	6.486
Modernizing and harmonizing international contract law: the CISG and the UNIDROIT Principles continue to provide the best way forward	Michael J. Dennis	Vol:19, Iss:1, Pub Date:2014-02-12	3.391
The impact of blockchain technologies and smart contracts on dispute resolution: arbitration and court litigation at the crossroads	Pietro Ortolani	Vol:24, Iss:2, Pub Date:2019-05-16	2.318
National Blockchain Laws as a Threat to Capital Markets integration	Matthias Lehmann	Vol: 26, Iss: 1, Pub Date: 2021-07-05	1.982
Préservation de la sécurité juridique et judiciaire des affaires à travers les formations : cas de l'ERSUMA et des commissions nationales OHADA	Anaclet Nzohabonayo	Vol:23, Iss:1, Pub Date:2018-03-19	1.810
COVID-19 and International Sale Contracts: Unprecedented Grounds for Exemption or Business as Usual?	André Janssen / Christian Johannes Wahnschaffe	Vol: 25, Iss: 4, Pub Date: 2021:02-02	1.538
La réforme du droit Camerounais 1 des entreprises publiques et le droit des sociétés commerciales de l'espace OHADA	Salifou Mouhouain	Vol:24, Iss:1, Pub Date:2019-04-23	1.321
Law harmonization and local specificities – a case study: OHADA and the law of contracts	Marcel Fontaine	Vol:18, Iss:1, Pub Date:2013-03-14	1.004
Political Barriers in the Ratification of International Commercial Law Conventions	Johanna Hoekstra	Vol: 26, Iss: 1, Pub Date: 2021-06-15	791

## **B. Monographies**

### **1. Commentaires officiels sur la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et ses Protocoles**

53. Il convient de rappeler que les Commentaires officiels sur la Convention du Cap et ses Protocoles sont tous rédigés par Sir Roy Goode. L'Institut agit en tant qu'agent de l'auteur, facturant 10 % de frais de gestion. Depuis 2019, Sir Roy Goode a fait don de ses droits d'auteur directement à l'Institut, finançant ainsi la *Bourse d'UNIDROIT Sir Roy Goode*.

54. Le Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction a été publié à la fin du mois d'avril 2021.

55. Il est prévu que la cinquième édition du Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques soit imprimée en mai 2022, à temps pour la session du Conseil de Direction.

### **2. Règles modèles européennes de procédure civile ELI/UNIDROIT**

56. La version anglaise des *Règles modèles européennes de procédure civile ELI/UNIDROIT* a été publiée en août 2021 par Oxford University Press. La version française est en cours de finalisation et est attendue dans le courant de l'année. Des accords ont été conclus pour la traduction des Règles modèles en allemand, chinois, espagnol, farsi, italien (les Dispositions uniquement), russe et ukrainien.

### **3. Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale**

57. Une traduction en géorgien des Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale a été publiée en 2021. Des accords de traduction ont déjà été conclus pour les traductions en albanais, arabe, chinois, croate, espagnol, farsi, grec, japonais, russe, slovaque, turc et ukrainien.

### **4. Guide juridique tripartite CNUDCI, Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) et UNIDROIT sur les instruments juridiques uniformes dans le domaine des contrats commerciaux internationaux (notamment de vente)**

58. En 2021, le deuxième des guides réalisés conjointement par la CNUDCI, la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) et UNIDROIT illustrant comment les instruments élaborés par les trois organisations interagissent a été publié. Ce volume prend en examen les instruments dans le domaine des contrats commerciaux internationaux, en mettant l'accent sur les ventes (la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (1980), la Convention des Nations Unies sur la prescription (1974), les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (4<sup>ème</sup> édition 2016), les Règles uniformes relatives aux clauses contractuelles stipulant qu'une somme convenue est due en cas de défaut d'exécution (1983) et les contrats types fondés sur les textes uniformes). Il s'agit d'une publication conjointe des Nations Unies dans les cinq langues de l'Organisation.

### **5. Guide juridique UNIDROIT/FIDA sur les contrats d'investissement en terres agricoles**

59. En 2021, UNIDROIT et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) ont lancé le [Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles](#) (CITA), une production

conjointe des deux organisations<sup>3</sup>. Le Guide juridique CITA est le deuxième instrument international élaboré en collaboration par UNIDROIT dans le domaine du droit privé et du développement agricole, à la suite du succès du Guide juridique UNIDROIT/FAO/FIDA sur l'agriculture contractuelle. Le Guide CITA fournit des conseils novateurs sur la manière d'améliorer les contrats d'investissement en terres agricoles en concrétisant un certain nombre de principes et de normes internationales pour la promotion de l'investissement agricole responsable et offre des orientations techniques sur les relations contractuelle entre les propriétaires fonciers et les investisseurs, depuis la négociation contractuelle jusqu'à la conclusion et la restitution des droits de propriété. Il s'adresse à un grand nombre d'acteurs juridiques lors de l'élaboration de contrats, de politiques nationales, de cadres réglementaires et de programmes de responsabilité sociale des entreprises.

## **6. Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques**

60. En 2021, le [Projet académique de la Convention du Cap](#) (CTCAP) a publié un [Guide on Best Practices for Electronic Collateral Registries](#). Ce Guide est le produit du projet CTCAP sur les [Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques](#) (MPRE), soutenu par Aviareto et la Fondation d'UNIDROIT. Il fait un examen attentif des meilleures pratiques qui sont nécessaires à la conception et au fonctionnement d'un registre électronique des garanties. En particulier, il met en évidence 17 facteurs de performance critiques que chaque registre électronique de garanties devrait prendre en compte lors de la mise en place et du fonctionnement de ses opérations. Le Guide examine également les normes techniques pertinentes applicables aux registres électroniques de garanties, ainsi que les différents risques auxquels ces registres sont confrontés<sup>4</sup>.

## **C. Bibliothèques dépositaires**

61. Avant l'ère des sites Internet, UNIDROIT avait demandé aux États membres de désigner des Bibliothèques ou d'autres institutions officielles pour agir en tant que Bibliothèques dépositaires pour la documentation d'UNIDROIT. Il leur a également été demandé quels documents elles seraient intéressées à conserver (uniquement des documents ou bien également des publications, la *Revue de droit uniforme*, etc.). Tous les États n'ont pas désigné de Bibliothèques dépositaires et tous ne souhaitent pas recevoir l'ensemble de la documentation proposée. En 2021, aucune nouvelle Bibliothèque dépositaire n'a été ajoutée à la liste.

## **X. ACTION DEMANDÉE**

62. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de toutes les activités de l'Académie et à apporter son soutien aux initiatives du Secrétariat dans ces domaines.*

---

<sup>3</sup> Pour plus d'informations voir: <https://www.unidroit.org/agriculture/>

<sup>4</sup> Le Guide sur les *Best Practices in Electronic Collateral Registries* est en vente et la version électronique est téléchargeable sur <https://ctcap.org/>

## ANNEXE

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2021 (en euro)									
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2016</b> Rome, UNIDROIT, 2017					5.165,00	2.734,00	1.240,50	292,00	869,00
<b>Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016</b> Rome, UNIDROIT, 2017					240,00		140,00		
<b>Principios UNIDROIT sobre los contratos comerciales internacionales 2016</b> Roma, UNIDROIT									
<b>UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2010</b> Rome, UNIDROIT	10.419,64	4.915,00	2.168,86	1.954,00	1.579,99				
<b>Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2010</b> Rome, UNIDROIT, 2011									
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Space Assets (by Professor Sir Roy Goode)</b> Rome, UNIDROIT, 2013 (reprinted with corrections 2014)*	6.771,00	5.880,00	780,00	700,00	1.120,00	205,00	216,00	216,00	
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Luxembourg Protocol on Matters Specific to Railway Rolling Stock (by Professor Sir Roy Goode) (Second edition 2014)</b> Rome, UNIDROIT, 2014 *		10.555,00	568,00	1.179,00	1.308,00		216,00	315,00	175,00
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2013) (reprinted with corrections 2016) (paper)</b> Rome, UNIDROIT, 2013 *	72.667,00	19.921,00	14.163,00	22.184,00	8.737,00	7.004,00			

<b>VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2021 (en euro)</b>									
<b>TITRES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2013) (reprinted with corrections 2016) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2017*</b>					17.500,00 (USD 20.000)	17.500,00 (USD 20.000)	17.537,05 (USD 20.000)	17.690,52 (USD 20.000)	
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fourth edition 2019) Rome, UNIDROIT, 2019</b>							79.311,00	7.101,50	3.107,00
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fourth edition 2019) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2020</b>									20.320,35 (USD 24.960,00)
<b>Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Mining, Agricultural and Construction Equipment (by Professor Sir Roy Goode) Rome, UNIDROIT, 2021</b>									6.067,00
<b>Guide to International Master Franchise Arrangements (second edition 2007) Rome, UNIDROIT, 2007</b>	54,00	54,00	54,00		43,20		54,00		
<b>Guide sur les Accords internationaux de franchise principale (première édition) Rome, UNIDROIT, 2000</b>	40,00	40,00							
<b>Guía para los Acuerdos de Franquicia Principal Internacional (first edition) Rome, UNIDROIT, 2005</b>	<b>DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET</b>								

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2021 (en euro)									
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<a href="#">UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming Rome, UNIDROIT, 2015</a>			280,00	471,00	22,00		28,00		
<a href="#">Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA Rome, UNIDROIT, 2015</a>									
<a href="#">Guía jurídica sobre agricultura por contrato UNIDROIT/FAO/FIDA Rome, UNIDROIT, 2017</a>									
<a href="#">Legal Guide on Agricultural Land Investment Contract UNIDROIT/ FIDA Rome, UNIDROIT, 2021</a>									DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET
<b>ACTES DE CONFÉRENCES DIPLOMATIQUES</b>									
<a href="#">Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Convention on Agency in the International Sale of Goods, February 1983, Geneva Rome, UNIDROIT, Uniform Law Review 1983/I-II</a>	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET								
<a href="#">Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet d'UNIDROIT de Convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises, février 1983, Genève Rome, UNIDROIT, Revue de droit uniforme 1983/I-II</a>	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET								
<a href="#">Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Conventions on International Factoring and International Financial Leasing, May 1988, Ottawa Rome, UNIDROIT, 1991</a>	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET								

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2021 (en euro)									
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption des projets de Conventions d'UNIDROIT sur l'affacturage international et sur le crédit-bail international, mai 1988, Ottawa Rome, UNIDROIT, 1991	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET								
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Convention on the International Return of Stolen or Illegally Exported Cultural Objects, June 1995, Rome Rome, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'informazione e l'editoria, 1996, xvii+374 pages, soft-bound	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT								
Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet de Convention d'UNIDROIT sur le retour international des biens culturels volés ou illicitement exportés, juin 1995, Rome Rome, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'informazione e l'editoria, 1996, xvii+392 pages, broché	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT								
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference to adopt a mobile equipment Convention and an Aircraft Protocol, November 2001, Cape Town Rome, UNIDROIT, 2006	256,00	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET							
<b>ACTES DE CONFÉRENCES ET AUTRES PUBLICATIONS</b>									
International Uniform Law in Practice / Le droit uniforme international dans la pratique. Acts and Proceedings of the 3 <sup>rd</sup> Congress on Private Law held by the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT), Rome, 7-10 September 1987 Rome, UNIDROIT, 1988				96,00	160,00				

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2021 (en euro)									
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Los Principios de UNIDROIT: ¿ Un Derecho Común para las Américas ? The UNIDROIT Principles: a Common Law of Contracts for the Americas? Actas - Congreso Interamericano / Acts Inter-American Congress / Valencia, Venezuela – 6-9 November 1996 Rome, UNIDROIT, 1998</b>									
<b>Worldwide Harmonisation of Private Law and Regional Economic Integration. Acts of the Congress to celebrate the 75<sup>th</sup> Anniversary of the Founding of the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT), Rome, 27-28 September 2002 Rome, UNIDROIT, special issue of the Uniform Law Review 2003-1/2</b>									
<b><i>Eppur si muove: The Age of Uniform Law. Essays in honour of Michael Joachim Bonell to celebrate his 70<sup>th</sup> birthday</i></b> Rome, UNIDROIT 2016				2.280,00	5.499,00	3.083,50	1.357,00		170,00
<b>PUBLICATIONS D'UNIDROIT EN VENTE PAR D'AUTRES ORGANISATIONS OU MAISONS D'ÉDITION</b>									
<b>Official Commentary on the UNIDROIT Convention on Substantive Rules for Intermediated Securities</b> Hideki Kanda, Charles Mooney, Luc Thevenoz, Stephane Beraud, and Thomas Keijser <b>Oxford University Press, Oxford, 2012</b> , 320 pages, 246x171 mm, ISBN 978-0-19-65675-2, Hardback	£84.35 (1.10.2013-31.3.2014) 248.72 (£226.67) (1.10.2012-31.3.2013)	61,90 (£45.93) (1.4.2014-30.9.2014)	£ 43.24 (1.4.2015-30.9.2015)	31,90 (£27.13) (1.10.2015-31.3.2016)	52,25 (£46.00) (1.4.2016-30.9.2017)	29,15 (£26.15) (1.10.2017-31.3.2018)	48,30 (£ 43.41) (1.10.2018-31.3.2019)	£31.15 (1.10.2020-31.3.2021) 32,71 (£27.90) (1.4.2021-30.9.2021)	

<b>VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2021 (en euro)</b>									
<b>TITRES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Commentaire officiel de la Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés (Convention de Genève sur les titres)</b> Kanda Hideki; Mooney Charles; Thévenoz Luc; Béraud Stéphane; Keijser Thomas Schulthess Verlag, Zürich, 2012, 402 pages, ISBN/ISSN 978-3-7255-6567-2, broché	197,70 (CHF162.30) (1.4.2013-31.3.2014)		3,46 (CHF 3.61) (1.4.2014-31.3.2015)	(CHF 14.04) (1.4.2014-31.3.2016)	(CHF 3.03) (1.4.2016-31.3.2017)		(CHF 31.66) (1.4.2019-31.3.2020)	(CHF 7.20) (1.4.2020-31.3.2021)	
<b>UNCITRAL, Hague Conference and UNIDROIT Texts on Security Interests United Nations, 2012, 36 pages, soft-bound</b>	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT ET SUR LE SITE INTERNET								
<b>Textes de la CNUDCI, de la Conférence de la Haye et d'UNIDROIT sur les sûretés Nations Unies, 2012, 43 pages, broché</b>	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT ET SUR LE SITE INTERNET								
<b>PÉRIODIQUES</b>									
<b>Uniform Law Review / Revue de droit uniforme (OUP royalties)</b>	138,00	7.532,00	7.056,00	8.969,00	6.317,00	6.507,00	7.688,00	8.909,00	
<b>UNIDROIT Proceedings &amp; Papers / Actes &amp; documents d'UNIDROIT</b>	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET								